



Licenciement abusif et inspection du travail

Par **cacahuete93**, le **16/11/2010** à **19:09**

Bonjour,

J'ai été licencié il y a 1 mois pour faute grave avec divers motifs qui sont pour le moins faux. En effet ayant réclamé le paiement d'heures supp, ma directrice a tout fait pour me licencier. J'ai fait appel à l'inspection du travail qui est venue a 2 reprises avant mon licenciement. Aujourd'hui saisissant le conseil des Prud'Hommes, j'ai demandé a l'inspectrice du travail de me donner copie des comptes rendus de ces déplacements mais celle ci refuse me disant que cela est interdit.

Tout d'abord est ce vrai?

Lors des visites de l'inspectrice elle m'a dit que ma directrice lui avait dit qu'elle ne voulait plus de moi au sein de la société, de plus elle a constaté que des salariés étaient sous la coupole de la directrice car avant même qu'elle n'ait pu les interroger ils ont été voir d'abord la directrice. Aujourd'hui je demande a l'inspectrice de relater tout cela sur un courrier afin d'étayer mes dires mais elle refuse.

Que dois je faire?

A t'elle droit de garder confidentiel ces informations primordiales pour mon procès?

Vous remerciant par avance de vos réponses.